

## Questions orales

[Français]

**L'hon. Monique Landry (ministre des Relations extérieures):** Monsieur le Président, en effet, j'ai eu l'occasion de représenter le Canada la semaine dernière aux funérailles du président Machel du Mozambique. Durant cette visite, j'ai eu l'occasion de rencontrer plusieurs représentants des pays de la ligne de front, entre autres, le président de la Zambie. Bien sûr, tous m'ont fait part de leurs inquiétudes face aux sanctions imposées par l'Afrique du Sud et également face aux représailles qui pourraient s'ensuivre. La situation est sûrement bien tendue.

Monsieur le Président, il est évident que j'ai transmis le message à tous les représentants des pays, savoir que le Canada continuera à donner son assistance tangible, soit politiquement, soit par des mesures d'aide au développement.

\* \* \*

[Traduction]

### LA COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE

#### LA NOMINATION D'ANTONIO ARCANGEL AU TRIBUNAL DES DROITS DE LA PERSONNE

**Mme Sheila Copps (Hamilton-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Pourquoi son gouvernement a-t-il approuvé, en septembre dernier, la nomination au Tribunal des droits de la personne d'un adepte de Marcos, Antonio Arcangel, alors que des fonctionnaires des Affaires extérieures savaient, depuis une réunion tenue le 15 août, que cette personne était soupçonnée de certaines activités subversives?

**L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Monsieur le Président, la députée soulève ces allégations à la Chambre, où elle jouit de l'immunité parlementaire. Je prends note de ses propos et de ceux qu'on a tenus lundi dernier, lorsque j'étais à l'extérieur de la ville. Je vais les examiner.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** En ferez-vous rapport à la Chambre?

[Français]

#### LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**Mme Sheila Copps (Hamilton-Est):** Je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre. J'aimerais savoir s'il est prêt à réagir suite aux télégrammes qui lui ont été envoyés directement, lui demandant de retirer le nom de M. Arcangel parce que sa nomination parle très mal de la Commission canadienne des droits de la personne au Canada. Est-ce que le premier ministre, suite au mouvement pour les Philippines libres, est prêt à réagir aux demandes de retirer le nom de M. Arcangel?

[Traduction]

**L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Si vous me le permettez, monsieur le Président, je vais répondre à cette question, bien qu'elle s'adresse au vice-premier ministre.

**Mme Copps:** Au premier ministre.

**M. Hnatyshyn:** En effet, je m'excuse. La députée peut porter les accusations qu'elle veut à la Chambre, en raison de son immunité parlementaire.

**Mme Copps:** La réunion s'est tenue le 15 août, aux Affaires extérieures.

**M. Hnatyshyn:** Néanmoins, il existe un principe qui reconnaît à la personne dont la réputation est mise en doute, le droit de se défendre.

**Mme Copps:** C'est vous qui l'avez nommé.

**M. Hnatyshyn:** Je préfère examiner les deux côtés de cette affaire, comme le ferait la députée si elle était à ma place.

\* \* \*

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

#### LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES LOIS AMÉRICAINES RELATIVES AUX DROITS COMPENSATEURS

**M. Bill Kempling (Burlington):** Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre du Commerce extérieur. Les médias ont signalé la semaine dernière que Clayton Yeutter, le négociateur américain en matière de commerce, avait déclaré lors d'une allocution prononcée à Chicago que les lois relatives aux droits compensateurs ne font pas partie des sujets de discussion aux négociations sur les échanges. La ministre a soutenu le contraire. Pourrait-elle nous dire si elles constituent oui ou non un des sujets de discussion?

**L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, je me réjouis qu'on me donne l'occasion de faire cette mise au point. J'ai lu le texte de l'allocution de M. Yeutter. Il n'a pas prononcé les paroles que les médias lui attribuent. Les mesures de protection d'urgence, qui englobent les droits compensateurs et les mesures *antidumping*, font très clairement partie des sujets abordés à la table des négociations. Il s'agit des nouvelles règles commerciales auxquelles nous espérons en arriver grâce aux nouvelles négociations avec les États-Unis.

\* \* \*

### LE CODE D'ÉTHIQUE

#### LE TRAVAIL EXÉCUTÉ POUR LA FEMME D'UN MINISTRE

**M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.